

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Ré
Mo
b***18104876***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

26 -06- 2018

Greffe
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

N° d'entreprise : 0673.664.505

Dénomination(en entier) : **Association pour les Français en Situation de Handicap en Belgique**(en abrégé) : **AFrESHEB**

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Rue de Tournai (Sta) 361 - 7973 Beloeil

Objet de l'acte : Modification aux statuts - Nomination

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/05/2018

■ Unanimité pour changer l'article 10 des Statuts pour la durée de mandat des administrateurs ramenant le délai de 3 à 6 ans

Article 10

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois personnes, dont la majorité et le Président doivent être et membres effectifs et parents ou personnes handicapées elles-mêmes, maximum deux administrateurs d'une même famille (1er ou 2e degré). Le nombre d'administrateurs doit en tout cas être inférieur au nombre de personnes membres de l'association.

Les candidatures sont proposées à l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration.

La durée du mandat est de six ans, renouvelable. Le mandat en cours n'expire que par décès, démission ou révocation. Dans ce cas, l'administrateur ou ses ayants-droits sont tenus de restituer les biens de l'Association qui seraient en leur possession dans un délai d'un mois à compter de la date de cessation de fonction. La démission s'opère par l'envoi d'un courrier, recommandé, au Conseil d'Administration. Celui-ci adressera un accusé de réception à l'auteur de la démission et accomplira les formalités de publicité requises par la loi du 27 juin 1921 et son arrêté royal d'exécution du 26 juin 2003 dans le mois.

■ Unanimité pour la nomination de M. Roland G. Stern, comme administrateur, mandat se terminant au terme de l'assemblée générale ordinaire de 2023 approuvant les comptes de l'année 2022, qui accepte :

o Adresse : av. Charles Michiels 174/4 - 1170 Bruxelles (Résidence Tercoigne) o né le 25 février 1952 à Paris XVI - nationalité : Belgo / Français

L'assemblée mandate J.Jordens sprl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/07/2018 - Annexes du Moniteur belge